Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_11-DE

Rapport d'activité 2024 – Projection 2025



EPIC Tourisme
Mellois en Poitou

Mellois en POITOU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Office de Tourisme du Pays Mellois
Envie de découvrir

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_11-DE

Table des matières

I. Préambule.....4

1. Rappel sur les missions.....4

2. La gouvernance de l'EPIC.....5

3. La préparation du budget.....7

4. La comptabilité de l'EPIC.....7

II. Contexte touristique.....8

III. Et à l'office de tourisme….....9

1. L'accueil et l'information.....9

2. L'animation du réseau des acteurs.....11

a) L'accompagnement au quotidien.....11

b) *L'offre de services* 12

c) Les rencontres à destinations des acteurs.....13

3. La promotion et la communication.....13

a) Préparer la stratégie.....13

b) Les outils mis à disposition.....14

4. L'ingénierie.....16

a) La recherche d'opérateurs.....16

b) La convention de partenariat Vélidéale.....16

c) Vélo & territoires.....16

d) Projet de connexion en vallée de la Boutonne.....16

e) L'Appel à projet *AVELO3*.....16

f) Un travail dédié sur la Randonnée.....17

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_11-DE

g) Engager une démarche prospective autour du tourisme durable.....

5. Le volet administratif.....18

a) Contrôle de la régie de l'EPIC.....18

b) Taxe de séjour.....18

6. Un office de tourisme mobilisé dans un réseau d'acteurs.....19

7. Au sein de l'équipe.....20

IV. La projection 2025.....21

a) Tableau de synthèse : bilan 2024 des objectifs prioritaires annuels.....21

b) *2025* : *projection* des objectifs prioritaires annuels.....25

V. Réalisé 2024 et Budget primitif 2025.....28

a) Produits de fonctionnement.....28

b) Les investissements.....29

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_11-DE

I. Préambule

1. Rappel sur les missions

Dans le cadre du projet de développement de territoire de la communauté de communes et afin d'assurer la réalisation des objectifs dans le domaine touristique, l'établissement public industriel et commercial « Tourisme Mellois en Poitou » se voit confier la responsabilité d'assurer les missions suivantes :

- **L'accueil et l'information des touristes ainsi que la promotion touristique du territoire communautaire**, en coordination avec les partenaires départementaux et régionaux du tourisme ;

- **L'animation du réseau des prestataires touristiques locaux** et la coordination des interventions des divers partenaires du développement touristique communautaire ;

- Toute **l'élaboration et la mise en œuvre de la politique communautaire du tourisme** et des programmes communautaires de développement touristique, à l'exception de : la définition de la stratégie touristique, le label Pays d'Art et d'Histoire, la gestion des équipements touristiques dont la collectivité est propriétaire ;

- **La commercialisation des prestations** de services touristiques telle que définie dans le code du tourisme ;

- L'exécution des formalités administratives et déclaratives portant sur la **gestion de la collecte de la taxe de séjour communautaire**, .

En complément, l'EPIC Tourisme Mellois en Poitou est obligatoirement consulté par la communauté de communes sur la stratégie touristique, sur des projets d'équipements touristiques et sur les projets de manifestations touristiques portés par Mellois en Poitou.

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_11-DE

2. La gouvernance de l'EPIC

Le comité de direction de l'EPIC Tourisme Mellois en Poitou s'est réuni à 6 reprises en 2024.

Date	Présents	Sujets abordés
10/01/24	19 présents sur 24 membres (titulaires et suppléants)	démarche prospective engagée par ADN Tourisme : « Comment les mutations des comportements touristiques vont impacter les organismes institutionnels de tourisme dans leurs écosystèmes à l'horizon 2033 ».
27/03/24	9/15 0/9 itulaires : 9 votants sur 15 0 suppléant présents	Approbation du procès-verbal du comité de direction du 6 décembre 2023 (Annexe) Présentation du projet de convention d'objectifs 2024-2026 (annexe) Compte de gestion exercice 2023 (annexe) et affectation du résultat modification de la convention de mandat pour le compte de tiers - prestation billetterie
15/05/24	Titulaires : 13 votants sur 15 10 suppléants présents sur 15	Tour de table avec les nouveaux membres du CODIR Approbation du procès-verbal du comité de direction du 27 mars 2024 Point d'information suite au Conseil communautaire du 11 avril (budget, convention d'objectifs) Etat d'avancement du plan d'actions 2024 Point RH (tableau des effectifs, formations
12/06/24	Titulaires : 12 votants sur 15 Suppléants : 9 présents sur 15	Intervention du bureau d'études ATEMIA sur la stratégie tourisme durable Approbation du procès-verbal du comité de direction du 15 mai 2024 Rapport d'activité 2023 Proposition de modification des tarifs appliqués pour la taxe de séjour DM n°1 Point d'actualité sur la Vélidéale (V93), convention de partenariat avec la coordination et déploiement d'Accueil vélo Second appel à projets AVELO 3
18/09/24	Titulaires : 12 votants sur 15 Suppléants : 9 présents sur 15	Approbation du procès-verbal du comité de direction du 12 juin 2024 Promotion-communication 2025 Point sur la saison touristique Approbation du compte administratif 2023 Point situation financière et RH
27/11/24	Titulaires : 12 votants sur 15 suppléants : 9 présents sur 15	Approbation du procès-verbal du comité de direction du 18 septembre 2024 Débat d'Orientation Budgétaire 2025 stratégie des partenariats Accompagnement presse pour la Vélidéale Dispositif ANCV au bénéfice des salarié(e)s Proposition de gratification de fin d'année aux salarié(e)s de l'EPIC

La commission budget, composée d'Eric Caillon, Frédéric Berthonneau et Guillaume Romano et du directeur s'est réunie à deux reprises.

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_11-DE

La Commission RH composée de Véronique Villeneuve et du directeur s'est réunie à deux reprises.

La composition du CODIR au 01/01/2025

COLLEGE 1 – Elus	
Titulaires	**Suppléants**
ARCHIMBAUD Guénaëlle (Les Fosses)	MANN Grégory (Luché-sur-brioux)
BALLAND Cyril (Loubigné)	BABIN Catherine (Couture d'Argenson)
MORIN Patrick (Lezay)	BINET Frédérique (Lezay)
BLANCHET Philippe (La-Mothe-Saint-Héray)	HEURTEBISE DANIAUD Murielle (Exoudun)
BRILLAUD Chantal (Fressines)	CHARPENTIER Patrick (Sepvret)
BRUNET Sylvie (Celles-sur-Belle)	BERTHONNEAU Frédéric (Celles-sur-Belle)
BARRE Daniel (Chizé)	DESFONTAINES Catherine (Plibou)
RAGOT Nicolas (Sauzé-Vaussais)	GRASSWILL François (montalembert)
GRIFFAULT Sylvain (Melle)	SERVANT Hélène (Melle)
COLLEGE 2 – Socio-professionnels	
Titulaires	**Suppléants**
Catégorie « Hôtellerie, hôtellerie plein air, restauration »	
CAILLON Eric (Hôtel-restaurant Les Glycines)	
Catégorie « Meublés du tourisme, chambres d'hôtes, hébergements collectifs »	
VILLENEUVE Véronique (Maison d'hôtes de la Groie l'Abbé)	VRIGNAULT Sylvie (Les gîtes de la Fontaine)
WESCHAMBRE Raphaël (Loup Garou)	PINEAU Annick (Gîte La Ponne)
Catégorie « Sites de visite et de loisirs »	
QUINTARD-MELOUKI Jacqueline (Maison Protestantisme Poitevin)	BOUFFARD André (Mines d'Argent des Rois Francs)
ROMANO Guillaume (Zoodyssée)	Evelyne ROBIN (Abbaye Celles sur Belle)
Catégorie « Festivals et évènementiels »	
BENOIST Cécile (Scènes Nomades)	BEDON Christine (Union Régionale Foyers Ruraux)

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_11-DE

3. La préparation du budget

Le budget de l'EPIC est préparé par le directeur et voté par le comité de direction. Un groupe de travail « finances » dédié a été créé. Il est composé de 3 membres du CODIR, du directeur et de l'assistante comptable.

Le débat d'orientations budgétaires doit avoir lieu dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget. Ce débat a lieu sur la base du rapport d'orientation budgétaire, des engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Il s'est tenu le 27/11/2024.

Le budget et les comptes ont été présentés au CODIR du 29 janvier 2025 pour validation et prise d'une délibération. Conformément à l'article L. 133-8 du code du tourisme, le budget adopté par le comité de direction de l'EPIC sera soumis à l'approbation du conseil communautaire de Mellois en Poitou.

Le budget prévisionnel a été présenté et adopté au CODIR du 29 janvier 2025.

4. La comptabilité de l'EPIC

La comptabilité de Tourisme Mellois en Poitou est tenue conformément au plan comptable particulier des EPIC suivant les dispositions des articles R. 2221-35 à R. 2221-52 du CGCT relatives au fonctionnement comptable et budgétaire des régies à caractère industriel et commercial.

L'EPIC est géré par le plan comptable M4.

Cette comptabilité doit permettre notamment d'apprécier la situation active et passive de l'établissement. Compte tenu de l'existence récente de l'EPIC, la structure budgétaire est simplifiée avec en recettes :

- ✔ la vente de produits et de presta/ions touristiques ;
- ✔ Le produit de la taxe de séjour ;
- ✔ le produit de la subvention de la communauté de communes Mellois en Poitou.

Figurent dans les dépenses notamment :

- ✔ Les frais d'administration, de fonctionnement et de promotion ;
- ✔ Les dépenses d'investissement relatifs aux installations réalisées sous la maîtrise d'ouvrage de l'office de tourisme.

Le budget, équilibré en dépenses et en recettes, est voté par chapitre, en fonctionnement et en investissement. Il reflète l'état des prévisions des dépenses et des recettes.

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_11-DE

II. Contexte touristique

Le bilan intermédiaire de la saison 2024 réalisés sur la base d'échanges avec les socio-professionnels et des 1rers résultats des retombées de la taxe de séjour faisait apparaître une fréquentation en baisse hormis sur les sites de visite qui ont vu progresser leur fréquentation ; cette situation pouvant s'expliquer par :

- Une avant saison compliquée avec un printemps pluvieux ;
- l'impact des Jeux olympiques : avec des clientèles, notamment originaires d'Ile de France, qui ne se sont pas déplacées sur le Mellois ;
- Un contexte économique rationnel qui a freiné les départs.

Cependant, les grands ponts du mois de mai ont permis de soutenir la fréquentation et le nombre de nuitées sur le territoire et le mois d'août a permis de rattraper pour partie la saison.

L'analyse des reversements de la taxe de séjour au 31/10/2024 montrait que celle-ci était en baisse de 10 % par rapport à l'exercice 2023. Cependant, avec 128 000 nuitées, le nombre de nuitées est en progression (+6,5 %) par rapport à 2023.

On note cependant des disparités dans les catégories d'hébergement, avec une stabilité pour l'hôtellerie et l'hôtellerie de plein air, mais une forte baisse pour les meublés de tourisme.

Le montant de la taxe de séjour 2024 est de 75 744 euros (+7,5%) avec une part des opérateurs numériques qui représente pour la 1ère fois plus de la moitié de la taxe (57%).

Nombre de nuitées et chiffre d'affaires estimé en hébergement touristique							
	Hôtels	**Meublés**	**Chambres d'hôtes**	**Terrain de camping**	**Hébergements collectifs**	**Données opérateurs numériques**	**Total**
Nombre de structures (à titre indicatif)	4	166	43	11	13	/	237
Nombre d'établissements, chambres... (à titre indicatif)	44	778	113	398	181	/	
Nombre de lits (à titre indicatif)	95	1 561	293	1 049	711	/	3 709
Nombre de nuitées 2021	9 558 (318 exonérées)	51 640 (10 419 exonérées)	5 516 (1 112 exonérées)	6 401 (838 exonérées)	7 222 (1 788 exonérées)	41 151	121 488
Nombre de nuitées 2022	10 842 (295 exonérées)	40 359 (10 905 exonérées)	7 484 (1 211 exonérées)	6 539 (990 exonérées)	13 737 (1 788 exonérées)	42 299	121 260
Nombre de nuitées 2023	10 233 (90 exonérées)	40 677 (7 345 exonérées)	5 997 (816 exonérées)	7 859 (685 exonérées)	16 755 (1 984 exonérées)	38 616 (295 exonérées)	120 137
Nombre de nuitées 2024	10 761	32 775	4 947	7 271	12 810	59 436	128 000
Taxe de séjour en €	5 608,00	17 952,54	2 103,00	1 574,50	4 943,00	43296,32	75 477,36

Source : taxe de séjour collectée Mellois en Poitou/EPIC tourisme

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_11-DE

En 2023, le montant global de la taxe de séjour s'élevait à 70 221 euros

En 2024, le montant global de la taxe de séjour s'élevait à 75 477 euros

III. Et à l'office de tourisme….

1. L'accueil et l'information

L'information et l'accueil ne se confinent pas seulement au site de Melle, mais le thème est considéré de manière globale sur le territoire en incluant notamment les dispositifs points relais et OT Mobile.

Stratégie d'ouverture du bureau d'information	
	Du 1 janvier au 24 décembre
Melle	Ouvert 6 jours sur 7

L'Office de Tourisme a été ouvert comme en 2023, 6 jours sur 7. Cette organisation est possible par une mobilisation des salariés permanents le samedi. Une semaine de fermeture est organisée durant les vacances d'hiver et exceptionnellement en janvier 2025 pour réaliser des travaux d'entretien dans nos espaces de travail.

On observe une augmentation de la fréquentation dans l'espace d'accueil de Melle (+10%), stimulée par la Biennale d'Art Contemporain (22 000 visiteurs en 2022, 25 000 visiteurs en 2024) et les animations du vendredi matin.

7000 personnes ont été renseignés et les animations du vendredi matin, en collaboration avec le restaurant Les Glycines et les producteurs du magasin, ont attiré en moyenne une centaine de personnes.



Autre constat noté cet été, le retour des clientèles étrangères notamment du nord de l'Europe. Même si la proportion de visiteurs étrangers reste faible (15 % de la fréquentation globale), nous avons constaté son retour notamment sur la Route de Saint-Jacques de Compostelle. Ce retour s'explique également par l'installation sur le territoire de populations qui développent une offre d'hébergements ou accueillent familles et amis pendant la saison.

Au delà des personnes accueillies nous avons pu également constater que les points relais au nombre de 30 sur le territoire, ont répondu présents. Avec une forte diffusion du magazine (2500 exemplaires) et de la carte touristique (4000 exemplaires) ainsi que de la collection des guide des animations réalisés en

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_11-DE

collaboration entre l'Office de tourisme et les communes de Melle, Celles-sur-Belle, La Mothe-Saint-Héray, Chef-Boutonne, Sauzé-entre-Bois et Lezay.



Des actions de promotion du territoire « hors les murs » ont également été réalisées comme les rencontres nationales VTT UFOLEP à La Mothe saint Héray (mai), le passage de la flamme à Celles-sur-Belle en partenariat avec Mellois en Poitou, le festival au Village à brioux-sur-Boutonne (en juin) ou le festival des forgerons à Celles-sur-Belle (en octobre).

L'office de tourisme assure également la réservation de la billetterie pour les associations comme le festival Saint-Savinien, Scènes nomades ou le Festival au Village ou le festival des Trois-Chênes à Vançais.

Cette activité a généré en 2024 13 540 euros de chiffre d'affaires ; ce montant est en baisse par rapport à 2023. Depuis 2024, une commission est appliquée sur les ventes de billets et cela a occasionné la fin du partenariat avec des organisateurs de spectacles.

Côté boutique, l'activité est en légère hausse avec 33 493 euros de chiffre d'affaires. La boutique se veut être une vitrine du territoire et travaille avec 40 fournisseurs différents et propose 700 références (60 % des références sont de l'artisanat) .

Les chiffres clés

30 M€
de chiffre d'affaire annuel généré par le tourisme
+5,6% d'augmentation

128 000
nombre de nuitées marchandes
+6,6% d'augmentation

75 000 €
La taxe de séjour en 2024
55 % par les opérateurs numériques

850
Le nombre de manifestations saisies dans l'agenda

7 PERSONNES SUR 10
Les personnes qui ne passeront pas la porte de l'office

25 000
Le nombre de guides, cartes et magazines diffusés sur et en dehors du territoire

4,3 JOURS
La durée moyenne du séjour
source : Protourisme

7300
Le nombre de personnes conseillées

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_11-DE

2. L'animation du réseau des acteurs

a) L'accompagnement au quotidien

Un des constats de 2024 c'est le maintien des sollicitations par les demandes de porteurs de projet à la fois de la part des professionnels déjà installés et surtout des porteurs de projet dans les domaines des meublés et chambres d'hôtes. Cet effet s'explique en partie avec l'arrivée de nouveaux habitants sur le territoire. Cette situation nous incite à relancer la réalisation d'un guide des porteurs de projet permettant d'orienter, conseiller les porteurs d'idée ou de projet.

18 porteurs de projet ont été accompagnés en 2024.

Des accompagnements spécifiques ont également été menés auprès de structures comme :

- L'association des Mines d'argent dans le cadre de leur projet de développement,
- Du collectif de Sepvret sur les chemins et le projet de rachat de l'église
- Le réseau des sites de visite et activités de loisirs : atelier en novembre pour exprimer les besoins, permettre aux interlocuteurs de se rencontrer et échanger pour envisager de potentiels partenariats.
- Un soutien auprès d'un collectif de communes (Chef-boutonne, Celles-sur-Belle, Melle, Brioux, la Mothe Saint Héray) afin de mettre en place un service de locations de vélo le long de la Vélidéale.



- La gestion des locations pour le gîte d'étape de « la Maisonnette » et les locatifs du camping de Villiers (commune de Melle)

L'EPIC et la commune de Melle sont déjà cosignataire d'une convention pour la gestion des réservations pour le gîte d'étape situé avenue du commandant Bernier à Melle. Cet équipement d'une capacité de 8 lits, permet d'accueillir notamment les pèlerins sur le Chemin de Saint-Jacques de Compostelle.

L'objet de cette nouvelle convention est de revoir le partenariat entre la commune et l'EPIC concernant la gestion des réservations des nouveaux équipements en cours d'installation.

La commune de Melle a souhaité renforcer l'attractivité du camping municipal et proposer de nouvelles offres plus en adéquation avec les attentes des touristes (tiny house et de cabanes à destination des touristes à vélo). Les emplacements nus sont maintenus en gestion avec l'opérateur Camping-car Park.

La commune de Melle s'est tournée vers l'EPIC afin que de le questionner sur la possibilité de gérer les réservations pour l'ensemble des équipements. Suite aux recommandations du SGC, une convention pour

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_11-DE

compte de tiers sera signée entre les parties avec modification de la régie de l'EPIC afin d'intégrer l'activité « location ».

L'EPIC ne sera pas en charge de l'accueil ni de l'entretien sur le site du camping. Un personnel dédié est recruté pour la saison par la commune.

b) L'offre de services

chaque année par le biais du guide des services, nous proposons une offre aux différents acteurs touristiques du territoire. Cette offre s'articule autour d'ateliers de professionnalisation, de journées-découvertes de territoire, d'échanges de bonnes pratiques, d'un espace d'échange virtuel. A cela s'ajoutent, les différents accompagnements individuels : l'accompagnement des porteurs de projets et le soutien individualisé. Les actions complémentaires comme la labellisation ou l'outil de réservation en ligne viennent compléter le dispositif.

Les ateliers de professionnalisation ont pour objectif de permettre la découverte et l'acquisition de connaissances et compétences utiles à la mise en place ou à la poursuite de l'activité. Ils permettent aussi de répondre à des besoins liés à des projets globaux.

Les échanges de bonnes pratiques, réservés aux hébergeurs, permettent aux professionnels de se rencontrer, de découvrir les structures et d'échanger sur une thématique donnée.

- <u>L'offre de services</u> :

Une offre de service est proposée chaque année à l'ensemble des acteurs touristiques autour de rendez-vous individuels et de rendez-vous collectifs.

Dans le cadre de la formule collective, 3 parcours sont proposés :

- Les échanges de bonnes pratiques : Chez un hébergeur pour d'autres hébergeurs autour d'une thématique commune définie par l'accueillant – limité à 10 pers

- Les ateliers : pour découvrir ou se former sur un sujet – limité à 8 pers

FORMULE COLLECTIVE PARCOURS	FORMULE INDIVIDUELLE ACCOMPAGNEMENT	FORMULE INDIVIDUELLE FORMATION / LABEL
• Ateliers ◦ Gestion des déchets ◦ Outils rando ◦ Expérience clients Moyenne de 5 personnes • Échanges de bonnes pratiques ◦ Tourisme et handicap Moyenne de 10 personnes	• Rendez-vous d'installation • Mise en conformité • Visibilité • Fiscalité • Saisie VIT 23 personnes accompagnées	• Open pro • Open billet • Site internet • Canva • Accueil vélo 7 personnes formées et 3 labellisés

- Les éductours : découverte du territoires – pas d'éductour en 2024 – limité à 20 pers

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_11-DE

La formule individuelle répond à des besoins d'accompagnement, de formation et de labellisation pour les acteurs ayant des projets, en cours d'installation ou souhaitant se professionnaliser.

En parallèle, d'autres rendez-vous sont proposés :

- Le rendez-vous des acteurs en octobre pour présenter la stratégie développement durable : 60 personnes

- 3 rendez-vous avec les partenaires vélos

En 2024, le nombre de parcours proposés a diminué au profit du travail sur la stratégie développent durable.

c) Les rencontres à destinations des acteurs

- la soirée de lancement de saison organisée en avril a permis de réunir 80 partenaires sur un temps convivial afin de présenter les nouveaux supports de communication et échanger sur les projets 2024.



- la journée des acteurs du tourisme

R**endez-vous du tourisme organisés le 10 octobre 2024** sur la stratégie tourisme durable avec la présentation des avancées par le bureau d'étude ATEMIA puis un temps d'intervention de Dominique HUMMEL et d'Amandine LECOCQ du cabinet strato II sur l'hospitalité et l'attractivité. La rencontre s'est déroulée au Grand Chatelier à Melle. 70 personnes étaient présentes.

3. La promotion et la communication

a) Préparer la stratégie

Autre sujet, la refonte de la stratégie de promotion-communication pour la période 2024-2026. Si les cibles restent les même, de nouveaux outils vont être proposés afin d'être en capacité de mieux répondre aux attentes des touristes. L'année 2024 a permis poser les bases de la stratégie.

Autre point, la volonté de travailler sur la presse spécialisée. En effet, au regard du faible nombre de sollicitation des journalistes, nous avons engagé un travail de construction d'une offre (dossier de presse, voyages de presse thématisés) pour le territoire en partenariat avec Pascaline Ricard (chargée de mission mairie de Chef-Boutonne).

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_11-DE

b) Les outils mis à disposition

Sortis en mars, le magazine « Simplement Mellois » (9000 exemplaires) et la carte touristique (12000 exemplaires) ont été très largement diffusés auprès des acteurs touristiques du territoire, sur les points relais et auprès des territoires voisins. Ces deux documents se complètent et le ton adopté ainsi que les angles retenus font du magazine un outil différenciant, apprécié à la fois par les touristes et les habitants. La carte touristique, plus informative, vient compléter le magazine.





La carte touristique (communication interne et externe): Chaque année, la carte touristique bénéficie d'une mise à jour dans ces informations. **Nous souhaitons dans cet outil, rendre l'information la plus exhaustive possible. 10.000 exemplaires ont été imprimés, +1000 en réassort pendant l'été pour une** diffusion à l'accueil de l'Office, dans les points relais d'information touristique, lors des OT mobile ainsi que chez nos partenaires touristiques. En 2024, nous avons distribué 10.900 cartes.

- L'enveloppe (communication interne et externe): Il s'agit une carte blanche donnée à au graphiste de l'agence sémaphore afin de rendre l'envoi de notre documentation touristique plus attractif. Cette année encore, 300 exemplaires ont été imprimés. 270 ont été distribuées.

- Le guide des animations en infolettre (communication interne et externe) : Chaque semaine, de la mi-juin jusqu'aux Journées Européennes du Patrimoine, nous concevons une infolettre autour des animations estivales. Les internautes y retrouvent un guide hebdomadaire des événements ainsi qu'un focus sur deux manifestations importantes.Le site web (et son blog) a vu sa fréquentation progresser avec 18000 visiteurs uniques (+26 %) et 62000 pages vues (+14%) : c'est une action qui demande de la mobilisation pour écrire, produire des contenus (vidéos et podcasts) afin de susciter l'intérêt, et de la mobilisation afin d'intégrer dans la base de données manifestations, nouveaux propriétaires…

Dans le cadre du plan d'actions adopté fin 2023, il avait été acté de travailler à la fois sur l'offre proposée par le territoire en matière de randonnée et de valoriser cette offre pour renforcer l'image randonnée du territoire.

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_11-DE

C'est la raison pour laquelle des outils de promotion des activités de pleine nature sont en cours de préparation depuis mai 2024 pour une sortie des outils en juin 2025. Leur conception a été travaillée en partenariat avec un collectif d'acteurs touristiques et habitants « experts ».

- Présentation des nouveaux outils de communication imprimés (magazine 2025 et carte touristique distribués en séance) : refonte de la carte touristique en 2026 avec un travail préparatoire en 2025. 10 700 magazines diffusés sur 12 000 imprimés et 10 600 cartes sur 11 000 imprimés . En complément, des actions en partenariat avec la presse ou radios locales ont été engagées ;
- Point sur l'avancement de la réflexion sur les outils de promotion des randonnées : travail en cours avec l'agence Sémaphore avec plusieurs questionnements sur le nombre d'outils préparés. Une attente forte afin de disposer des outils et travailler sur la filière dans sa globalité : entretien, visibilité, expériences utilisateurs, espace dédié dans les locaux de l'office de tourisme...
- La Vélidéale : les outils de communication en place et à venir (2 topo-guides en cours de préparation) pour le printemps 2025 avec Ouest France et Chamina, sites web opérationnel depuis le début de l'été, et le développement de la marque Accueil Vélo déployée sur le territoire. L'office de tourisme participe au groupe de travail « communication » de la Vélidéale et assure le déploiement de la marque Accueil Vélo.
- Point sur le dispositif Terra Aventura est réalisé avec cette année une baisse de la fréquentation 62364 équipes en 2023 et 72096 en 2024 (-15%).
- Les guides des animations : réalisés dans le cadre d'un partenariat avec les communes de La Mothe-St-Héray, Chef-Boutonne, Sauzé-Vaussais, Lezay, Melle et Celles sur Belle, diffusion de 4300 guides sur les 28 points relais partenaires. Ces guides répondent pleinement aux attentes des touristes et des habitants. Toutes les manifestations des guides sont intégrées dans l'agenda de l'office de tourisme via la plate-forme Tourinsoft.

Partenariat avec les communes

- Le travail d'uniformisation avec des communes du territoire (comm interne et externe): Depuis 4 ans, nous œuvrons pour une uniformisation des guides des animations produits par les communes du territoire. Au départ, il s'agissait des communes Petites cités de Caractère de Chef-Boutonne, La Mothe Saint-Héray, Celles-sur-Belle et Melle. En 2022, Sauzé-Vaussais a rejoint l'opération, puis Lezay en 2023.

Commune	Nombre de guides diffusés en 2022	Nombre de guides diffusés en 2023	Nombre de guides diffusés en 2024
Melle	750	1564	1574
La Mothe Saint-Héray	850	933	1163
Celles-sur-Belle	550	1075	1450
Chef-Boutonne	950	1000	1240
Sauzé-Vaussais	450	1137	1203
Lezay	-	1251	1308
TOTAL	**3550**	**6960**	**7938**

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_11-DE

4. L'ingénierie

a) La recherche d'opérateurs

Faisant suite à la sollicitation de la direction du Tourisme du Département, Mellois en Poitou et l'EPIC ont échangé avec le groupe Huttopia, sur la recherche de sites potentiels afin d'installer un équipement type parc résidentiel de Loisirs. Cette action a aussi été l'occasion de se questionner sur la place des équipements touristiques dans le cadre de la réflexion en cours sur le PLUiH.

b) La convention de partenariat Vélidéale

Il a été décidé que le partenaire financier serait l'EPIC pour la période 2024-2026 et que la structure prendrait à sa charge les 3000 euros annuels qui aliment un budget global de 105000 euros. Ce budget permet de prendre en charge les coûts pour la coordination (mise à disposition de personnel) ainsi que les actions engagées comme la réalisation en 2024 du site web, des éditions et le partenariat avec la presse https://www.lavelideale.fr/

c) Vélo & territoires

L'office de tourisme est le référent pour les sujets liés au vélotourisme au sein des instances techniques ou de gouvernance. Dans la continuité de cet engagement, il a souhaité adhérer au réseau vélo & territoires et nous qui permet de bénéficier conseil proposé par l'association et de participer aux rencontres proposées par le réseau.



d) Projet de connexion en vallée de la Boutonne

Les communauté de communes Mellois en poitou et Vals de Saintonge ont en commun la vallée de la Boutonne. Des rencontres ont été organisées par l'EPIC afin de travailler sur des connexions vélo au départ de Brioux (vélidéale) pour rejoindre les rives de Boutonne (projet réalisé sous MOA du département de la Charente-maritime) et canoë au départ du Vert qui dispose d'une base et d'équipements.



e) L'Appel à projet AVELO3

le dossier avait été présenté au CODIR de juin ainsi qu' en réunion des Vice-Présidents de Mellois en Poitou, puis déposé auprès de l'ADEME au nom de Mellois en Poitou en juillet. L'objectif de cette démarche était de prendre rang afin d'être soutenu sur un projet de schéma des mobilités actives en lien avec la ville de Melle qui est aussi candidate. Le dossier a été retenu par l'ADEME et ce sont 208 000 euros d'aides sur les projets portés par le territoire notamment pour définir un schéma des mobilités actives.

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_11-DE

f) Un travail dédié sur la Randonnée

Ce travail est réalisé en lien avec la Direction de l'Animation du Territoire avec une analyse sur nos forces et faiblesses afin de mieux structurer la filière et proposer les 1ers outils pour la saison 2025 ;

g) Engager une démarche prospective autour du tourisme durable

Le besoin de comprendre et de s'engager sur les enjeux du développement durable au regard de l'activité touristique, de s'inscrire dans les tendances actuelles d'éco-tourisme, de slow tourisme, était fortement exprimé en 2019 par les acteurs touristiques.

Lancée en octobre 2023, une étude financée dans le cadre du dispositif de revitalisation ITM de Mellois en Poitou a fortement mobilisé l'équipe de l'office de tourisme en 2024 et sera finalisée au 1er trimestre 2025.

Après une phase 1 consacrée à la réalisation du diagnostic, l'étude entre dans une phase de construction du plan d'actions.

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_11-DE



Cette étude s'inscrit à la fois dans la stratégie développée par la DAET de Mellois en Poitou et de façon plus large, dans la stratégie régionale touristique portée par le CRT et qui fait du tourisme durable son fil conducteur.

Les enseignements tirés du diagnostic vont venir alimenter les propositions et il faut notamment retenir que :

- la faiblesse de l'offre en hébergements : érosion, fin d'activités pour les hébergeurs...
- Les propositions des sites de visite à construire ou retravailler ;
- de réels atouts sur les activités nature comme la randonnée ;
- Une activité touristique très dépendante, comme beaucoup de destinations rurales, de l'usage de la voiture.

Un plan d'actions est en cours de finalisation afin de permettre sa mise en œuvre en 2025.

5. Le volet administratif

a) Contrôle de la régie de l'EPIC

Un contrôle de la régie a été effectué en février 2024 par le SGC. Ce contrôle n'a pas amené de commentaires de la part du SGC hormis la question de la sécurité de nos locaux et l'absence d'une alarme.

b) Taxe de séjour

Si la régie de la taxe de séjour est communautaire, depuis octobre 2023, l'EPIC assure son suivi auprès des professionnels. Un travail a été engagé en 2024 afin d'identifier les professionnels qui ne collectent pas et / ou ne reversent pas la taxe de séjour. La tax e de séjour nous sert d'indicateur pour évaluer le niveau d'activité touristique du territoire.

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_11-DE

Une modification des tarifs appliqués à la taxe de séjour a été proposée à Mellois en Poitou puis validée par délibération en Conseil Communautaire le 27 juin 2024. cette nouvelle grille s'applique depuis le 1er janvier 2025.

6. Un office de tourisme mobilisé dans un réseau d'acteurs

L'office de tourisme prend sa place et joue pleinement son rôle notamment en organisant avec le soutien de la MONA, les 25 et 26 janvier 2024, les universités du tourisme rurale (le tourisme est dans le pré !) en Nouvelle-Aquitaine ainsi que le MONATOUR. Ces rencontres ont permis aux 80 personnes présentes de se questionner sur le tourisme que l'on souhaite développer sur les territoires ruraux.





Willy Aubineau est membre du Conseil d'administration et du Bureau de la MONA, la fédération régionale des Organisme Gestionnaires de Destinations et participe à ce titre au Conseil d'administration et Bureaux ainsi qu'aux travaux de la commission formation-professionnalisation.

Une action a également été engagée en novembre 2024 à l'échelle du département des Deux-Sèvres pour réunir les OGD (Organismes de Gestion de destination) afin de présenter les projets associatifs de la MONA et engager un travail pour faciliter les coopérations.

L'office de tourisme anime le réseau des Petites Cités de Caractère en partenariat avec le Civraisien et le Ruffécois sur la base d'un plan d'actions coconstruit avec les communes et les offices de tourisme des territoires.

L'EPIC est également présent auprès de Mellois en Poitou :

- ✔ La présence du directeur au sein du CODIR de Mellois en Poitou qui regroupe l'ensemble des directeurs de la collectivité ;
- ✔ les deux journées d'échange avec les secrétaire de mairies pour évoquer la réglementation pour les hébergements ;
- ✔ L'office de tourisme est associé aux travaux préparatoires du futur CIAP ;
- ✔ Groupe de travail avec la direction de l'animation du territoire pour la structuration de la filière des itinérances ;
- ✔ Rencontre à destination des hébergeurs sur la gestion des déchets et le tri sélectif.

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_11-DE

7. Au sein de l'équipe



- ✔ Arrêt de travail de l'agent mise à disposition par mellois en poitou depuis juillet 2023 et fin de la convention en août 2024 ;
- ✔ Démission de Charlotte DECAMP en septembre pour un nouveau projet professionnel ;
- ✔ Formation de Willy AUBINEAU dans le cadre du dispositif ENTRACT de la MONA sur la Qualité de vie et des conditions de travail ;
- ✔ Arrivée dans l'équipe de Lauriane CHAUSSIAT en contrat de professionnalisation en septembre dans le cadre d'un projet de reconversion ;
- ✔ Sandrine CHARGE, qui réalise des remplacements dans la structure depuis 5 ans, s'est vue proposée un contrat de 12 mois (juin 2024-juin 2025) avec deux missions principales sur le développement de la boutique et la création d'un guide partenariat.

Nombre de jours de formation en 2024 : 20

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_11-DE

IV. La projection 2025

Une convention fixe le cadre du partenariat entre l'Office de Tourisme et la communauté de communes Mellois en Poitou, autour de 6 axes prioritaires de travail spécifiques au tourisme et un axe de travail transversal sur la thématique d'une économie responsable et durable.

La communauté de communes et l'Office de Tourisme définissent chaque année, les axes prioritaires de travail.

a) Tableau de synthèse : bilan 2024 des objectifs prioritaires annuels

La convention fixe le cadre du partenariat entre l'Office de Tourisme et la communauté de communes Mellois en Poitou, autour de 6 axes prioritaires de travail spécifiques au tourisme et un axe de travail transversal sur la thématique d'une économie responsable et durable de la stratégie d'attractivité économique et touristique 2022-2026.

La communauté de communes et l'Office de Tourisme fixent, chaque année, les priorités annuelles identifiées afin de mettre en œuvre ces axes prioritaires de travail.

Pour l'année 2024, les objectifs prioritaires annuels ont été déclinés de la façon suivante :

Identité touristique de Mellois en Poitou

Objectifs prioritaires	réalisations
Déployer la stratégie marketing 2024-2026, qui s'appuie autour de 4 orientations : renforcer l'image « rando » du territoire, se démarquer des autres territoires, faire rayonner le territoire, renforcer/créer des partenariats	La stratégie pour la période 2024-2026 a été écrite en 2023 et va donner plus de place aux activités randonnée comme le vélo.
Organiser l'édition 2024 « Le Tourisme est dans le Pré », rencontre régionale du tourisme rural	80 personnes accueillies sur une journée à Melle pour travailler, partager des idées sur le tourisme en milieu rural. Cette action a été engagée en partenariat avec la MONA et la région Nouvelle Aquitaine. Il est prévu que cette opération s'inscrive tous les 2 ans dans le calendrier des organismes du tourisme de la région.
Engager le travail sur la marque de territoire	Cette action doit être menée avec Mellois en Poitou et a été décalée en 2025
Refondre la carte touristique et concevoir un outil de promotion des activités de pleine nature	La refonte de la carte touristique est programmée pour 2026 avec le travail de conception au 2ème semestre 2025. Deux cartes dédiées à la randonnée sous toutes ses formes sortiront en juin 2025.

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_11-DE

Lancer le nouveau site internet : meilleure visibilité et référencement, nouveaux articles sur le blog, application Cirkwi	Le nouveau site est sorti en janvier 2024 intégrant notamment de nouvelles fonctionnalités (Cirkwi) permettant la valorisation des offres randonnée
Poursuivre le renforcement de la visibilité sur les réseaux sociaux et accueillir des instameet	C'est une action réalisée en continu notamment au travers du blog, de l'agenda alimenté par l'office de de tourisme et le relais via les réseaux sociaux.

Schéma d'accueil et de Diffusion de l'Information

Objectifs prioritaires	réalisations
Améliorer les conditions d'accueil dans les locaux de l'Office de Tourisme à Melle (table numérique, espace d'exposition...)	2024 a permis de tester un 2ème espace d'accueil pendant la saison car le poste actuel, qui sert à la fois au renseignement, aux réservations pour les visites guidées ainsi que pour les paiements en boutique ne permet pas de renseigner les visiteurs dans de bonnes conditions. Un poste supplémentaire sur la banque haute a été testé avec une tablette et une connexion web.
Augmenter la présence de l'office de tourisme mobile sur l'ensemble du territoire (évènementiels, festivals...)	L'office de tourisme était présent sur zoodyssée 1 jour par semaine, sur le marché de Lezay le mardi matin. L'office s'est également déplacé sur des manifestations sur les communes de La Mothe Saint-Héray (VTT UFOLEP national), Brioux (festival au Village), Celles-sur-Belle (fête des forgerons), passage de la flamme olympique à Celles-sur-Belle.
Poursuivre le travail de structuration du réseau Points relais touristiques	De nouveaux points relais ont été intégrés au réseau en 2024 (super U Melle) et ont permis de donner de la visibilité aux actions de l'office. 2500 magazines ont été diffusés ainsi que 4000 cartes sur ces points.
Continuer de développer l'offre de la boutique et les animations sur la terrasse	En moyenne, 100 personnes sont venues les vendredis matin à Melle pour les animations. La boutique, vitrine du territoire, génère près de 35 000 euros de CA en 2024.

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_11-DE

Performance des entreprises touristiques (hébergement)

Objectifs prioritaires	réalisations
Assurer le maintien du nombre de lits et ainsi assurer les revenus de la taxe de séjour	Travail mené en lien avec les directions DAET et urbanisme de Mellois en Poitou pour répondre à la sollicitation du groupe Huttopia. - Réponse auprès de particuliers sur des recherches d'hôtels à reprendre ; - Accompagnement du nouveau propriétaire suite au rachat du camping municipal de La Mothe-Saint-Héray
Poursuivre le travail d'accompagnement des professionnels et porteurs de projet	Accompagnement et conseil auprès de porteurs de projet souhaitant s'installer pour créer meublés touristiques, chambres d'hôtes : aménagement, normes, modèle économique, classement, fiscalité, taxe de séjour, labels… 18 structures ou particuliers accompagnés. Accompagnement de la commune du Vert sur la valorisation de son activité canoë .

Offre d'itinérance douce

Objectifs prioritaires	réalisations
Déployer la marque Accueil Vélo sur la Vélidéale	Information auprès des 80 propriétaires d'hébergement, des collectivités pour informer sur la marque. L'ouverture de la Vélidéale en 2024 a permis de bénéficier d'une forte visibilité. 7 professionnels sont labellisés accueil Vélo ou en passe de l'être. Le faible nombre de structures labellisées s'expliquent par le manque d'offres hébergement à la nuitée.
Organiser un schéma des itinérances douces pour compléter le réseau existant avec l'appui de Vélo & Territoires	Travail en lien avec la Cdc Vals de Boutonne (17) sur les connexions notamment en vélo et canoë
Participer à la réalisation d'un diagnostic sur l'offre de randonnée, en lien avec la Direction de l'Animation du Territoire de Mellois en Poitou	Travail réalisé en partenariat avec la DAT de Mellois en Poitou qui gère le réseau balades et découvertes : diagnostic de l'offre, des besoins des usagers, qui fait quoi sur la thématique, les outils de communication à disposition

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_11-DE

Stratégie de découverte du territoire (sites de visite)

Objectifs prioritaires	réalisations
Valoriser l'offre de loisirs de pleine nature en proposant une offre complète intégrant de nouvelles disciplines	Travail avec la cdc vals de Saintonge sur la connexion vallée de la Boutonne. Action de valorisation de l'offre proposée par la commune du Vert (flyer dédié, création fiche sur le site web, réseaux sociaux...)
Poursuivre le travail engagé sur Terra Aventura et travailler sur les solutions de découverts alternatives	Travail de benchmark pour identifier des initiatives engagées et réalisées sur les territoire voisins (Mystère Abgrall), repartir du travail de Mathilde Véron sur les alternatives à terra Aventura...
Accompagner les sites de visite pour qu'ils développent et modernisent leur offre	Accompagnement de l'association des Mines d'Argent dans son projet de développement Mise en place d'ateliers créatifs pour le collectif des Sources de Sepvret : projet autour des chemins, rachat de l'église... Réunion des sites et opérateurs de loisirs : identification des besoins, projets collectifs...

Mise en réseau des acteurs

Objectifs prioritaires	réalisations
Poursuivre le travail engagé sur le réseau des PCC avec les territoires voisins (Civraisien et Nord Charente)	Poursuite du travail mené avec les territoires partenaires avec les dimanches de caractère
Travailler à la mise en réseau des sites de visite	Relance du collectif des sites de visite et sites de loisirs avec une réunion d'expression des besoins le 14/11/2024. Prochaine réunion en mars 2025 pour travailler sur un plan d'actions collectif.
Organiser en octobre la Journée des Acteurs du tourisme	Réalisé. 70 personnes présentes, c'est un rendez-vous pour les professionnels. Thème : la stratégie tourisme durable avec ATEMIA puis un temps d'intervention de Dominique HUMMEL sur l'hospitalité et l'attractivité.
Organiser un lancement de la saison en mobilisant les acteurs du tourisme et en leur rappelant les outils mis à leur disposition	Réalisé. 80 personnes présentes pour faire le bilan des actions, présenter les nouveaux supports de communication et communiquer sur les actions 2024.
Travailler sur le guide du partenariat	Travail engagé en 2024. On constate que des professionnels se sont éloignés de l'office de tourisme ce qui peut s'expliquer par le choix pris en 2021 d'arrêter les adhésions et le fait que l'office de tourisme n'est pas considéré comme un apporteur d'affaires par les professionnels.

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_11-DE

	Une stratégie en direction des socio-professionnels qui vise à mobiliser les acteurs publics et privés autour du projet de l'office de tourisme, communiquer sur la stratégie, les actions et les services qui peuvent être proposés , proposer des services valorisés sous la forme de prestations auprès des acteurs touristiques du territoire (publics, privés, associatifs…) et proposer aux partenaires plus de visibilité au travers des supports de communication. Création d'une grille de services et définition des tarifs.

Stratégie Tourisme durable

Objectifs prioritaires	réalisations
Préparer la stratégie de tourisme durable du territoire, avec le lancement d'une étude comportant un diagnostic des pratiques des professionnels du tourisme	Réalisation du diagnostic, de la stratégie et du plan d'actions avec le cabinet ATEMIA Écriture du plan d'actions fin 2024-début 2025 COPIL de restitution finale en mars 2025
Profiter de l'étude pour engager une démarche interne RSE pour l'office du tourisme	Action engagée en 2024 avec l'équipe de l'OT. En attente des grilles développées par le MONA (dispositif MICRO)

b) 2025 : projection des objectifs prioritaires annuels

Nouveauté engagée en 2024

Pour l'année 2025, les objectifs prioritaires annuels sont déclinés ainsi :

➔ Identité touristique

- Continuer à déployer la stratégie marketing 2024-2026, qui s'appuie autour de 4 orientations : renforcer l'image « rando » du territoire / se démarquer des autres territoires / faire rayonner le territoire / renforcer/créer des partenariats ;
- Accompagner Mellois en Poitou sur la stratégie attractivité territoriale ;
- Préparer la refonte de la carte touristique pour une sortie au printemps 2026 ;
- Concevoir et éditer les outils un outil de promotion des activités de pleine nature (printemps 2025) ;
- Poursuivre le renforcement de la visibilité sur les réseaux sociaux et accueillir des instameet ;
- Engager des actions pour des partenariats presse touristique (automne 2025)

➔ Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information

- Améliorer les conditions d'accueil dans les locaux de l'Office de Tourisme à Melle (table numérique, espace d'exposition). Réalisation en 2024 d'un test sur un poste mobile avec ordinateur portable pour utiliser la banque haute. Pour 2025, organisation dans la partie boutique d'un espace de travail avec un corner spécial rando, une table numérique et un

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_11-DE

espace d'exposition. Une prestation d'architecte d'intérieur sera programmée en 2025 (sous réserve que l'OT puisse disposer de m² supplémentaires et se déployer) ;

- Augmenter la présence de l'office de tourisme mobile sur l'ensemble du territoire (évènementiels, festivals…) en présentiel ou en fournissant des supports de communication ;
- Poursuivre le travail de structuration du réseau Points relais touristiques ;
- Continuer de développer l'offre de la boutique et faire de la boutique une vitrine du territoire.

➔ Performance des entreprises touristiques (hébergement) ;

- Assurer le maintien du nombre de lits et ainsi assurer les revenus de la taxe de séjour ;
- Poursuivre le travail d'accompagnement des professionnels et des porteurs de projet sous la forme de rendez-vous individualisés ou collectifs (partage de bonnes pratiques).

➔ Offre d'itinérance douce

- Connexion vélo entre la Vélidéale et les rives de Boutonne (Vals de Saintonge) ;
- Développer l'offre canoë sur la vallée de la Boutonne en lien avec les communes de Chizé, Availles s/ Chizé et Le Vert la communauté de communes Vals de Saintonge (17) ;
- Déployer la marque Accueil Vélo sur la Vélidéale ;
- Travailler à la réalisation d'un diagnostic sur l'offre de randonnée, en lien avec la Direction de l'Animation du Territoire de Mellois en Poitou et se placer du point de vue de l'utilisateur. Pour 2025, poursuivre ce travail et l'intégrer au schéma des mobilités actives ;
- 2025 : Réflexion sur le développement de parcours trail avec l'office de tourisme Niort Marais Poitevin et l'opérateur One Piste pour développer l'offre autour de « spot Mellois » identifiés ;
- AAP AVELO : dossier retenu par l'ADEME avec priorité 2025 sur le recrutement du chargé(e) de mission et la préparation du schéma directeur des mobilités actives.

➔ Stratégie de découverte du territoire (sites de visite)

- Valoriser l'offre de loisirs de pleine nature en proposant une offre complète intégrant de nouvelles disciplines comme en 2024 avec la commune du Vert pour la promotion du canoë sur la Boutonne ;
- Développer l'offre des visites guidées et engager une démarche de prospection auprès d'associations et clubs ;
- Poursuivre le travail engagé sur Terra Aventura et rechercher des solutions de découverte alternatives en lien avec le PAH ;
- Conforter le réseau des raconteurs de territoire en l'étendant à tout le territoire ;
- Accompagner les sites de visite pour qu'ils développent et modernisent leur offre comme en 2024 avec les Mines d'Argent.

➔ Mise en réseau des acteurs

- Poursuivre le travail engagé sur le réseau des Petites Cités de Caractère avec les territoires voisins (Civraisien et Nord Charente) 2025 : Réflexion sur une extension du dispositif de partenariat avec le territoire Vals de Saintonge ;
- Poursuite du travail d'édition des guides des animations avec les 6 communes du territoire et projet de refonte de la charte graphique pour 2026 ;
- Travailler à la mise en réseau des sites de visite ; réunion 2024 et à poursuivre en 2025 sur la base d'un plan d'actions.

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_11-DE

- Organiser un lancement de la saison en mobilisant les acteurs du tourisme et en leur rappelant les outils mis à leur disposition ;
- Organiser en octobre la Journée des Acteurs du tourisme ;
- Sortir le guide du partenariat à destination des socio-professionnels et des collectivités.

➔ Tourisme durable

- Finaliser l'étude et déployer la stratégie – Copil 1er trimestre 2025
- Profiter de l'étude pour engager une démarche RSE pour l'office du tourisme : engagée en 2024 et à finaliser en 2025.

8) Observations de l'activité touristique 2025

- Travailler sur la taxe de séjour : exploitation de la donnée
- Enquête de conjoncture de l'OT auprès des professionnels du territoire –
- Déployer l'enquête tourisme durable du CRT avec comme objectif 1000 questionnaires renseignés afin de bénéficier d'une analyse territoriale.
- Étudier l'opportunité du dispositif Flux Vision Orange

➔ Divers

- Proposer une convention de partenariat avec France Services : mise à disposition de présentoirs, magazines, cartes avec conseil aux porteurs de projets ;
- Assurer la gestion des réservations du gîte d'étape et des locatifs du camping pour la ville de Melle ;
- Mobiliser du temps pour accompagner le projet de création du CIAP.

Communiquer sur nos réalisations, nos réussites, se positionner en facilitateur, en soutien auprès des parties prenantes (publiques, privées, associatives…) : à quoi on sert ?

Le sujet de la QVCT au cœur de notre organisation : parcours ENTRACT (**ENTReprises par l'Amélioration des Conditions de Travail**) en 2024 pour le directeur et déploiement du plan d'actions en 2025

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_11-DE

V. Réalisé 2024 et Budget primitif 2025

EPIC Tourisme Mellois en Poitou - Réalisé 2024 et Budget primitif 2025 / Fonctionnement – DEPENSES (en €)

Chapitre	Libellé	Réalisé 2023	BP2024	Réalisé 2024	BP 2025
11	Charges à caractère général	115 768,01 €	136 052,82 €	**135 401,44 €**	**165 964,58 €**
12	Charges de personnel et frais assimilés	272 750,00 €	326 600,00 €	**284 810,29 €**	**316 000,00 €**
14	Atténuation de produits		1500,00 €	**815,54 €**	**1000,00 €**
65	Autres charges de gestion courante	10,00 €	100,00 €	**0,48 €**	**100,00 €**
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles	1000,00 €	1 000,00 €	**€**	
68	Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	11 445,18 €	7300,00 €	**€**	**7500,00 €**
22	Dépenses imprévues	500,00 €	502,00 €	**€**	**500,00 €**
23	Virement à section investissement		35 670,25		**93 580,28 €**
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	407 800,00 €	508 725,07€	**421 381,05€**	**584 644,86 € €**

a) Produits de fonctionnement

EPIC Tourisme Mellois en Poitou - Réalisé 2024 et Budget primitif 2025 / Fonctionnement – RECETTES (en €)

Chapitre	**Libellé**	**CA 2023**	**BP 2024**	**Réalisé 2024**	**BP 2025**
13	Atténuation de charges	1000,00 €	2 000,00 €	15 834,55 €	7 664,00 €
70	Vente de produits, prestations	40 100 €	43 100,00 €	48 866,21 €	61 100,00€
74	Subventions d'exploitation	289 600,00 €	340 000,00 €	340 000,00 €	340 000,00€
75	Autres produits de gestion courante (taxe de séjour)	65 000,00 €	75854,82 €	74 662,73 €	70 300,58€
77	Produits exceptionnels	12 100,00 €	12 100,00 €	4 647,00 €	12 000,00 €
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**407 800,00 €**	**473054,82 €**	**484 010,49 €**	**584 644,86 €**

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_11-DE

b) Les investissements

La section investissement reporte les projets non réalisés en 2024 pour le redéploiement de l'office dans le bâtiment (accueil, bureau et adaptation du salon). En fonction de l'avancée de sujet autour des projets vélo, des investissements complémentaires pourraient être réalisés comme l'installation de box à vélo sur la Vélidéale en fond propres dans le cadre de l'AAP AVELO3.

Équipement de la salle de réunion : visio, son, décoration et mobilier pour développer son utilisation pour la formation notamment.

EPIC Tourisme Mellois en Poitou - Réalisé 2024 et Budget primitif 2025 / Investissement – DEPENSES (en €)

Chapitre	Libellé	BP 2024	Réalisé 2024	BP 2025
20	Immobilisations incorporelles	3000,00 €		10 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	32 800 €	5072,71 €	90 880,88 €
27	Autres immobilisations			
001	Déficit investissement reporté			5 072,71 €
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**35 800 €**	**5072,71 €**	**105 952,99 €**

EPIC Tourisme Mellois en Poitou – Réalisé 2024 et Budget primitif 2025 / Investissement – RECETTES (en €)

Chapitre	Libellé	BP 2023	BP 2024	Réalisé 2024	BP 2025
1068	Affectation du résultat				5072,71
11	Report à nouveau				
13	Subvention d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilés				
27	Autres immobilisations financières				
21	Virement section fonctionnement		35670,25 €	35 670,25 €	93 580,28 €
40	Amortissements	11 445,18 €	7300,00 €		7 300,00 €
	TOTAL RECETTES DE D'INVESTISSEMENT	**11 445,18 €**	**42 970,25 €**		**105 952,99 €**

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_11-DE

Nos coordonnées

EPIC Tourisme Mellois en Poitou

05 49 29 15 10

officedetourisme@paysmellois.org

https://ot-paysmellois.org









